



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO



TERMES DE REFERENCE

Termes de référence

Recrutement d'un(e) Responsable Administratif et Financier pour le projet DÉSIRA+ Afrique de l'Ouest

Référence	ARAA/DESIRA/2026/SCI/020
Date de publication	29 juin 2026
Date limite de soumission	21 juillet 2026



1. Contexte et justification

Confrontés aux défis socio-économiques et environnementaux, de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle persistante, de pression accrue sur les ressources naturelles, de faibles productivités agricoles, des effets néfastes des changements climatiques (sécheresses, aridité, inondations, etc.), de dégradation physico-chimique des terres agricoles, de salinisation des sols, de baisse de revenus, etc., la CEDEAO a entrepris à la suite de l'adoption au Forum de Haut Niveau tenu à Bamako (Mali) du 15 au 18 juin 2015, le Cadre d'intervention pour le développement d'une agriculture intelligente face au climat et d'une Alliance Ouest-Africaine. Pour accompagner la mise en œuvre de ce cadre d'intervention en cohérence avec la mise en œuvre de la politique agricole régionale, ECOWAP, le Programme Agroécologie en Afrique de l'Ouest (PAE) est mis en œuvre depuis janvier 2018. En effet, l'agroécologie, basée sur les processus écologiques, est une approche de l'agriculture qui prend en compte les interactions entre les éléments biologiques, sociaux, économiques et environnementaux d'un système agroalimentaire pour assurer la durabilité des agrosystèmes tout en augmentant la productivité agricole, en protégeant l'environnement, en préservant les ressources naturelles et en améliorant la résilience des communautés locales à l'insécurité alimentaire.

La mise en œuvre du programme agro écologie a permis de disposer de bonnes pratiques innovantes d'intensification agroécologique, d'agriculture écologiquement intensive et d'apporter les appuis nécessaires en terme de renforcement des capacités des acteurs pour la promotion des technologies d'agroécologie, d'agriculture durable, de soutien aux centres de formation et aux partenariats pour la recherche participative qui associe les centres de recherche et les organisations professionnelles agricoles voire les centres de formation et les structures de vulgarisation. Ces acquis méritent d'être renforcés par des actions de plus grandes envergures et capitalisés, pour faciliter leurs mises à l'échelle dans les pays, afin de produire une dynamique transformationnelle positive capable de renverser la tendance négative du système alimentaire ouest africain résultante des défis évoqués supra.

Une nouvelle phase de l'initiative **Development Smart Innovation through Research in Agriculture (DeSIRA+)** de l'Union européenne (UE), basée sur une approche recherche-innovation est en cours de mise en œuvre par la Commission de la CEDEAO à travers son agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA). Elle permettra de renforcer et étendre l'envergure des réalisations et résultats atteints dans le cadre du PAE. Elle vise à soutenir l'innovation grâce à des partenariats multi-acteurs impliquant la recherche pour accélérer les transitions agroécologiques des systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest. Il s'agira notamment de renforcer des approches systématiques basées sur la mobilisation des processus agroécologiques, avec une ouverture sur le développement et l'adoption de nouvelles pratiques et technologies, pour accroître les rendements et la production, dans une vision durable des systèmes de production et agroalimentaires, ouverte sur les marchés pour créer des emplois et générer des revenus décents aux agriculteurs, acteurs des systèmes d'élevages agroécologiques et aux autres acteurs du système alimentaire.

A travers cette nouvelle initiative DéSIRA+AO, la Commission de la CEDEAO avec l'appui financier de l'UE et l'AFD veut dorénavant soutenir des activités d'innovations qui abordent les questions des transitions agroécologiques à une échelle plus grande, pour avoir une contribution significative au changement. Ainsi, ce nouveau projet DeSIRA+AO fera appel à des consortiums d'acteurs (OP, secteur privé et recherche) qui impliquent des acteurs clés avec un leadership pour traiter les changements d'échelle, notamment en abordant des questions de technologies innovantes et adaptées, de méthode d'accompagnement coconstruite, mais aussi de développement des marchés à différentes échelles et de réglementation. De plus, le projet vise à établir des liens plus forts avec les politiques publiques pour s'assurer que les actions répondent aux priorités de ces politiques et que les résultats soient utilisés pour mener un dialogue avec les Etats membres (EM) en vue de contribuer à atteindre les objectifs de l'ECOWAP.

1.1 Objectif général du Projet

L'objectif général de ce Projet est de contribuer à augmenter les revenus et la résilience des producteurs du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique aux changements climatiques à travers la mobilisation des processus agroécologiques pour l'intensification de la production.

Plus spécifiquement il s'agira de :

OS.1. Accroître la productivité et la production du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique (ASPH), dans le respect de la préservation et la restauration de l'état des écosystèmes cultivés et naturel à travers la promotion et l'intensification des innovations en matière de transitions agroécologiques par le biais de partenariats multipartites ;

OS.2. Favoriser l'adoption des innovations en matière d'agroécologie par les producteurs et les PME à travers la capitalisation, les vidéos formation/vulgarisation ou formation digitalisée, la diffusion, le plaidoyer, des politiques publiques et des cadres institutionnels et réglementaires favorables à l'agroécologie.

1.2 Résultats attendus du Projet

RE.1. Les innovations en matière de transitions agroécologiques (produits, technologies, modèles et/ou services) sont développées à travers des partenariats multipartites associant organisations paysannes, communautés locales, ONG, secteur privé et public, organismes de recherche, dont les capacités d'innovation sont renforcées.

RE.2. Les innovations développées sont capitalisées, diffusées et largement adoptées par des producteurs, des communautés rurales et des PME.

RE.3. Le cadre institutionnel, politique et réglementaire au niveau régional et national est rendu plus favorable à la transition agroécologique et les capacités de la Commission de la CEDEAO sont renforcées pour accompagner les processus de transformation agroécologique des systèmes alimentaires ouest-africains.

1.3 Modalités de mise en œuvre

1.3.1 Bénéficiaires

Dans le cadre du Projet, l'établissement de partenariats entre différentes parties prenantes comprendra plusieurs types d'acteurs, parmi lesquels :

- Les bénéficiaires finaux : les populations de l'espace CEDEAO en particulier les ménages pauvres vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et aux effets néfastes des changements climatiques ainsi que les opérateurs (centres de recherche, centres de formation, dispositifs de vulgarisation et d'appui-conseil, ONG, organisations paysannes, etc.) qui accompagnent ces communautés et ces exploitations familiales agricoles sur le terrain.
- Les groupes cibles du Projet sont listés ci-après.
 - Les porteurs de projets ;
 - Les collectifs de producteurs/trices œuvrant depuis de longues années dans les filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques tant au niveau régional, national et local ;
 - Les réseaux nationaux de conseil agricole qui seront renforcés dans leur activités via un appui spécifique du Projet au Réseau des Services de Conseil Agricole et Rural d'Afrique de l'Ouest et du Centre (RESCAR-AOC) ;
 - Les collectivités locales/territoriales ; et
 - Les décideurs politiques.

1.3.2 Principales parties prenantes

L'Agence Française de Développement (AFD) : elle est l'organisme délégataire à qui les fonds du Projet seront délégués. Son avantage comparatif se trouve dans les mécanismes de gestion des fonds, la communication institutionnelle, son réseau d'agences déployées dans la région ouest-africaine, son expérience reconnue de coopération avec l'UE et la CEDEAO et son actuel statut de délégataire des fonds européens dans le cadre du PAE.

La Commission de la CEDEAO : elle est la principale organisation régionale destinée à coordonner les actions des pays de l'Afrique de l'Ouest. Son but principal est de promouvoir la coopération et l'intégration régionale. Elle opérera via son Département Affaires Economiques et Agriculture (DAE&A) ayant des expériences pertinentes de mise en œuvre de projets financés par l'UE et l'AFD. Au sein du DAE&A, ce sont la Direction de l'Agriculture et du Développement Rural (DADR) et l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) qui seront mobilisées pour plus d'efficacité dans la mise en œuvre du Projet. Le Président de la Commission sera le signataire des conventions de financement avec les partenaires techniques et financiers. Il organisera les délégations de signature au sein de son institution, afin que cette maîtrise d'ouvrage puisse être exercée avec efficacité.

Les porteurs de projets : ils seront des consortia constitués d'organisations paysannes, organismes de recherche / formation / appui-conseil, et/ou ONG et/ou PME. Ils seront responsables, via leur projet de terrain, de mettre en œuvre les composantes 1 et 2 du Projet.

L'Alliance 3AO sera en charge d'organiser, avec l'appui de l'ARAA, des concertations ou ateliers de partage au niveau régional entre divers acteurs (voir Activité 2.2 susmentionnée) pour mener des activités de plaidoyer en faveur de la transition agroécologique. Ces concertations devront faire avancer la prise en compte de l'agroécologie dans les politiques et l'élaboration d'une stratégie régionale de transition agroécologique.

Le réseau RESCAR-AOC sera appuyé afin de lui permettre d'étendre les activités à d'autres pays notamment anglophones et lusophones et de continuer à travailler sur la meilleure prise en compte de la transition agroécologique dans le conseil agricole.

Un **Consortium d'Universités de la région** : déjà formalisé à travers la signature d'un accord de partenariat entre des Universités régionales dans le cadre du PAE ce consortium est chargé d'animer les sessions du MOOC Agroécologie.

Access-Agriculture sera le partenaire privilégié du Projet pour la diffusion des bonnes pratiques et des innovations qui seront développées dans le cadre des projets de terrain. Il facilitera l'accès international et local à des vidéos de formation de qualité en langues locales.

1.3.3 Structure organisationnelle et responsabilités

La Commission de la CEDEAO, via son Département Affaires économiques et Agriculture (DAE&A), assumera la fonction de **maître d'ouvrage**.

Pour la mise en œuvre du Projet, une **Unité régionale de Coordination (URC)** sera recrutée et basée à Lomé au sein de l'ARAA, dont elle dépendra. L'URC assurera la mise en œuvre directe des activités régionales, de programmation, de suivi-évaluation, de rapportage et la coordination globale du Projet.

Le **comité régional de pilotage (CRP)** constituera l'organe d'orientation et de contrôle du programme. Présidé par la Commission de la CEDEAO (DAE&A), avec la vice-présidence assurée par la Commission de l'UEMOA, l'ARAA en assurera le secrétariat technique. Le CRP sera composé : des Partenaires Techniques et Financiers (notamment l'Union Européenne, l'AFD, la BOAD, la BIDC et la FAO), le CILSS, le CORAF, des représentants des 15 pays impliqués, du ROPPA, de 3AO et autres acteurs d'initiatives similaires jugés pertinents. Il se réunira une fois par an.

Le **comité technique spécialisé** (CTS), présidé par la DADR, sera chargé de donner les grandes orientations techniques relatives à la mise en œuvre du Projet. Il regroupera l'ensemble des partenaires impliqués dans sa mise en œuvre avec au minimum les représentants de la CEDEAO (DADR, ARAA), des PTF directement concernés, et de l'équipe de coordination. D'autres partenaires, membres du CRP, pourront également être invités en fonction des besoins et objectifs du CTS. Il se réunira au moins une fois par an.

1.4 Description succincte du projet

Afin d'atteindre les objectifs mentionnés ci-dessus, les activités viseront à renforcer des approches systématiques basées sur la mobilisation des processus agroécologiques, avec une ouverture sur le développement et l'adoption de nouvelles pratiques et technologies, pour accroître les rendements et la production, dans une vision durable des systèmes de production et agroalimentaires, ouverte sur les marchés pour créer des emplois et générer des revenus décents aux agriculteurs et aux autres acteurs de la filière. Le Projet sera décliné en deux composantes opérationnelles, et une composante dédiée à la coordination globale.

La composante 1 ci-dessous sera opérationnalisée grâce à la mise en œuvre de projets de terrains portés par des consortia constitués d'organisations paysannes, organismes de recherche / formation / appui-conseil, et/ou ONG et/ou acteurs du secteur privés (PME...). La méthode de sélection et contractualisation, via le lancement d'un appel à propositions de projets, est détaillée au paragraphe 7.3 ci-après.

L'appel à propositions de projets couvrira différentes thématiques dont certaines ont été pré-identifiées :

- Accès des exploitations familiales aux intrants agricoles organiques (biopesticides, biofertilisants, biostimulants) pour la gestion intégrée de la fertilité des sols et des ravageurs (promotion d'unités de production, homologation des produits et développement des circuits d'approvisionnement, etc.) ;
- Agroécologie et pénibilité du travail / employabilité des jeunes : la mécanisation et les nouvelles technologies de l'information pour améliorer la productivité du travail dans les systèmes agroécologiques ;
- Systèmes semenciers pour favoriser l'agro-biodiversité (semences paysannes, cultures négligées, etc.) ;
- Agroécologie et nutrition : les légumineuses et la diversification des systèmes de production avec des cultures oubliées/négligées, pour favoriser la captation de l'azote et la santé des sols, et améliorer la nutrition ;
- Dispositifs de formation, recherche-action et d'appui-conseil pour la diffusion de connaissances sur les pratiques agroécologiques : la digitalisation et le conseil pour favoriser des échanges horizontaux de savoirs et expériences ;
- Agroécologie et accès aux marchés : développement des circuits courts (marchés paysans en milieu urbain, etc.) et marchés institutionnels ; (cantines scolaires, etc.) ;
- Elevage et agroécologie (contrat de fumure avec des pasteurs ; association agriculture/élevage ; développement agropastoralisme, etc.) ;
- Etc.

La liste des thématiques reste indicative et pourra être affinée au regard de l'évolution du contexte du Projet et des résultats et recommandations issus de l'exercice de capitalisation des expériences de terrain mené actuellement dans le cadre du Programme Agroécologie en Afrique de l'Ouest, du projet FAIR Sahel ou d'autres projets DÉSIRA en cours de mise en œuvre en Afrique de l'Ouest.

Aussi, le Projet cherchera-t-il à susciter des synergies entre différentes actions et initiatives pour renforcer les relations entre acteurs, recherche, formation, investissements et politique et pour permettre un changement d'échelle de la transition agroécologique. Toutes les initiatives visant à renforcer les transitions agroécologiques en Afrique de l'Ouest collaboreront sous l'égide de l'ARAA/DADR pour favoriser des mutualisations d'efforts et des économies d'échelle afin d'augmenter l'impact positif du Projet et faire émerger un changement transformationnel global pour l'agriculture et le climat dans la région. Ces synergies pourront être renforcées via l'appui à la plateforme 3AO.

1.4.1 Composante 1 - Promotion et renforcement de l'innovation en matière d'agroécologie et mise à l'échelle des bonnes pratiques

Cette composante sera opérationnalisée via l'appui technique et financier aux projets issus des appels à propositions susmentionnés. Elle consistera à développer et/ou appuyer les innovations en matière de transitions agroécologiques (produits, technologies, modèles et/ou services) à travers des partenariats multipartites qui associent un large éventail d'acteurs : organisations paysannes, communautés locales, ONG, secteur privé et public, organismes de recherche et qui visent à renforcer les capacités d'innovation de ces acteurs.

Elle permettra également de capitaliser les innovations développées et à aider à leur diffusion auprès d'une masse critique d'agriculteurs et de PME pour accroître leur adoption. Elle permettra de mettre à disposition des éléments et démarche pertinents pour favoriser la mise à l'échelle des innovations coconçues, testées et éprouvées. La dissémination auprès des producteurs et PME pourra se faire via des centres de formation, des ONG, les systèmes nationaux et privés de conseil, des plateformes numériques ou à partir de tout autre partenaire pertinent.

Les activités prévues sur cette composante sont :

A1.1 Mise en œuvre de projets de terrain

A1.2 Partages et échanges d'expériences inter-projets

1.4.2 Composante 2 – Formation des cadres, échanges et contribution à l'élaboration de politiques publiques pour l'agroécologie et les systèmes agroalimentaires durables

Cette composante est fondamentale pour la mobilisation de tous les acteurs et des décideurs politiques vers une orientation transformationnelle des systèmes alimentaires durables de la région Afrique de l'Ouest. Via cette composante, le cadre institutionnel, politique et réglementaire, régional, national et local est rendu plus favorable à la transition agroécologique et les capacités de la Commission de la CEDEAO sont renforcées pour accompagner les processus de transformation agroécologique des systèmes alimentaires ouest-africains.

Les activités prévues sur cette composante sont :

- A2.1** Echanges, formation et partage des connaissances en matière d'agroécologie
- A2.2** Concertations et plaidoyer pour l'inclusion de l'agroécologie dans les politiques publiques
- A2.3** Capitalisation transversale

1.4.3 Composante 3 - Coordination du Projet, appui aux projets de terrain et renforcement des capacités de l'ARAA

La composante devra permettre de coordonner les activités au niveau régional, d'appuyer les porteurs des projets, d'assurer le suivi-évaluation global du Projet et d'assurer la bonne gestion financière. Elle sera également en charge de faciliter les échanges entre les différents partenaires du Projet et notamment avec les partenaires financiers et des activités transversales telles que le suivi-évaluation du Projet, les audits et les actions de communication / visibilité. Elle veillera à assurer un bon archivage physique et numérique de toute la documentation relative à l'Action afin de faciliter les audits et le partage de tous les livrables issus du Projet. Elle assurera les synergies d'actions avec d'autres initiatives.

Les activités ci-après seront mises en œuvre dans cette composante.

- A3.1** Coordination régionale du Projet : fonctionnement de l'Unité Régionale de Coordination, renforcement des synergies, développement des actions transversales, de communication/visibilité, etc.
- A3.2** Gestion des appels à projets
- A3.3** Suivi-évaluation et appui aux porteurs de projets de terrain
- A3.4** Renforcement des capacités de l'ARAA

L'ARAA, via le recrutement direct d'une **Unité Régionale de Coordination (URC)**, aura la charge de la planification opérationnelle et de l'exécution technique des activités programmées, inscrites dans le cadre des documents contractuels du Projet. Cette équipe sera composée du personnel suivant :

- Coordonnateur(trice) Responsable de l'Unité régionale de coordination du projet ;
- Expert(e) chargé(e) du suivi-évaluation ;
- Expert(e) chargé(e) de la gestion des connaissances et capitalisation ;
- Responsable Administratif et Financier ;
- Assistant(e) administrative.

L'équipe de coordination du Projet (URC) devra assurer l'organisation des réunions du Comité de Pilotage et des ateliers régionaux, l'appui au suivi des études à réaliser, la définition de la programmation des activités et des budgets annuels, le suivi exécution et le rapportage dans le cadre du Projet. L'URC sera également en charge d'appuyer l'ARAA dans la gestion des fonds du projet (appui à la passation de marchés, comptabilité, au suivi financier global du projet (fonds en gestion directe ARAA et fonds mis à disposition des autres bénéficiaires, lancement et suivi des audits, etc.). Les synergies seront développées et/ou renforcées avec les autres actions portées par les gouvernements ou par la coopération internationale pour mutualiser les efforts. Grâce à ces synergies, l'URC optimisera les actions et veillera à une meilleure communication et visibilité du Projet. Elle mènera toutes autres actions transversales pour assurer la mise en œuvre optimale du Projet.

L'URC sera appuyée dans la coordination et l'exécution du Projet par une **assistance technique externe** fournie par un opérateur qui sera chargé, en soutien à la maîtrise d'ouvrage, de lui apporter des services d'appuis et de conseils pour l'atteinte des objectifs fixés et la gestion appropriée des fonds octroyés au Projet. La mission de cet opérateur aura les objectifs suivants :

- Assister la Division des Opérations techniques (DOT) de l'ARAA dans la préparation et la mise en œuvre de l'appel à projets sur les thématiques validées par la CEDEAO et l'AFD. Ainsi, un(e) Chargé(e) d'Appel à Projets basé à Lomé sera mobilisé dès le démarrage du Projet. Cette mobilisation pour une durée d'au moins 24 mois permettra à la Division des Opérations techniques (DOT) de l'ARAA de conduire ces activités sans attendre la formation complète de l'URC. À la formation complète de l'URC, cet expert participera à l'induction de l'URC jusqu'à sa montée en plein régime.
- Délivrer efficacement des appuis techniques aux composantes opérationnelles, le suivi-évaluation pour l'atteinte des résultats attendus du Projet (backstopping, appuis ponctuels sur des thématiques spécialisées, etc.), assurer son suivi et sa bonne coordination, en rendre compte conformément aux procédures mises en place. Un pool d'experts court-termes sera mobilisable à la demande de la maîtrise d'ouvrage pour apporter un appui technique perlé aussi bien à l'URC, qu'à l'ARAA et aux porteurs de projets pendant toute la durée du Projet.

1.5 Localisation

L'Action couvre l'ensemble des Etats Membres de la CEDEAO à savoir le Bénin, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.

La géolocalisation des zones d'interventions sera faite et disponible sur la plateforme de suivi-évaluation MESECOPS de la CEDEAO.

1.6 Calendrier indicatif de mise en œuvre

Le Projet est prévu sur une durée de 66 mois dont :

- 60 mois pour la phase opérationnelle ; et
- 6 mois pour les activités de clôture (dont les évaluations, la capitalisation, les audits, etc.).

2 Objectifs et résultats attendus de la mission

C'est dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet que l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA) lance un appel à candidature pour le recrutement des postes suivants :

- Coordonnateur(trice) Responsable de l'Unité régionale de coordination du projet ;
- Chargé(e) de suivi-évaluation ;
- Chargé(e) de gestion des connaissances et capitalisation ;
- Responsable Administratif et Financier ;
- Assistant(e) administratif(ve).

Les présents termes de références décrivent les modalités de recrutement du/de la **Responsable Administratif, Financier** notamment les objectifs de sa mission, les résultats attendus, son rôle et ses responsabilités dans le cadre de sa mission, le profil recherché, la durée et le lieu de la prestation, les heures de travail, jours fériés et congés, les conditions d'installation et équipements qui seront à sa disposition, les déplacements, les dossiers et dépôts de candidature et la méthode de sélection.

2.1 Objectifs

Le/La Responsable Administratif(ve) et Financier(ère) assurera la gestion administrative, financière, comptable et fiduciaire du Projet DésIRA+AO conformément aux procédures de la CEDEAO/ARAA, de l'AFD et de l'Union européenne. Il/Elle garantira :

- La bonne exécution financière du Projet ;
- La fiabilité des informations financières et comptables ;
- La conformité des procédures de passation de marchés ;
- Le suivi fiduciaire des bénéficiaires finaux et partenaires de mise en œuvre ;
- La production des rapports financiers consolidés ;
- La bonne gestion des audits et contrôles ;
- Ainsi que la maîtrise des risques administratifs, financiers et contractuels du Projet.

Il/Elle contribuera également au renforcement des capacités des porteurs de projets et assurera l'interface technique et financière avec les partenaires financiers du Projet.

2.2 Résultats attendus de la mission

Les résultats attendus de la mission sont les suivants :

- La gestion administrative, financière et comptable du Projet est assurée conformément aux procédures de l'ARAA/CEDEAO, de l'AFD et de l'Union européenne ;
- Les ressources financières du Projet sont gérées de manière efficace, transparente et conforme aux exigences contractuelles ;
- Les opérations financières du Projet sont correctement enregistrées dans le système SAP de la CEDEAO ;
- Les plans de travail et budgets annuels (PTBA) ainsi que les plans de passation de marchés sont élaborés, suivis et régulièrement mis à jour ;
- Les demandes de décaissement et de tranches auprès des partenaires financiers sont préparées et transmises dans les délais requis ;
- Les rapports financiers consolidés du Projet sont produits dans les délais et selon les formats requis ;
- Le suivi fiduciaire, administratif, financier et comptable des bénéficiaires et porteurs de projets est assuré de manière régulière et efficace ;
- Les bénéficiaires du Projet sont accompagnés et renforcés sur les procédures administratives, financières, comptables et de passation de marchés ;
- Les procédures de passation de marchés de l'ARAA dans le cadre du Projet sont conduites conformément aux règles applicables ;
- Les missions d'audit internes et externes sont organisées, coordonnées et suivies efficacement ;
- Les recommandations issues des audits et contrôles sont mises en œuvre dans les délais ;
- Les risques fiduciaires du Projet sont identifiés, suivis et atténués ;
- L'archivage physique et numérique des pièces administratives, financières et contractuelles du Projet est assuré conformément aux exigences des partenaires techniques et financiers ;
- Les outils de contrôle interne et de suivi financier des bénéficiaires sont développés et opérationnels.

2. Description du poste

2.1 Rôle et responsabilités

Sous la supervision directe du Coordonnateur du Projet et en collaboration étroite avec la Division Administration et Finance, le/la Responsable Administratif(ve), Financier(ère) assure la gestion administrative, financière, comptable, fiduciaire et contractuelle du Projet.

Il/Elle veille à la conformité des opérations du Projet avec les procédures de l'ARAA/CEDEAO, de l'AFD et de l'Union européenne, et garantit la bonne utilisation des ressources financières mises à disposition.

Il/Elle assure également le suivi fiduciaire des bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre du Projet, notamment les consortiums bénéficiaires des subventions, et contribue au renforcement de leurs capacités administratives, financières et de passation de marchés.

2.2 Activités

2.2.1 Gestion financière

- Élaborer les budgets annuels du Projet et assurer leur intégration dans SAP ;
- Assurer le suivi budgétaire et financier global du Projet ;
- Assurer la tenue de la comptabilité du Projet conformément aux normes et procédures applicables ;
- Veiller à la disponibilité des fonds nécessaires à l'exécution des activités ;
- Préparer les demandes de décaissement et de versement de tranches auprès de l'AFD ;
- Produire les états financiers et rapports financiers périodiques du Projet ;
- Réaliser les rapprochements bancaires mensuels ;
- Assurer le suivi de la trésorerie du Projet ;
- Superviser l'archivage physique et numérique des pièces administratives, comptables et financières ;
- Participer à l'élaboration des PTBA et des plans de passation de marchés.

2.2.2 Suivi fiduciaire des bénéficiaires et gestion des subventions

- Assurer le suivi administratif, financier et comptable des bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre ;
- Vérifier la conformité des dépenses soumises par les bénéficiaires ;
- Analyser les rapports financiers des bénéficiaires et produire des consolidations ;
- Organiser les contrôles et missions de suivi fiduciaire auprès des bénéficiaires ;
- Développer des outils et procédures de suivi financier des subventions ;
- Identifier les risques fiduciaires et proposer des mesures correctives ;
- Assurer le renforcement des capacités des bénéficiaires sur les procédures administratives, financières et comptables ;
- Appuyer les bénéficiaires dans la préparation et la justification de leurs dépenses.

2.2.3 Passation de marchés

- Assurer la préparation et le suivi des plans de passation de marchés du Projet ;
- Préparer les dossiers de consultation et de contractualisation en lien avec le service compétent de l'ARAA ;
- Veiller au respect des procédures de passation de marchés applicables ;
- Appuyer les bénéficiaires dans leurs procédures de passation de marchés ;
- Assurer le suivi administratif et financier des contrats ;
- Participer aux travaux des commissions d'évaluation lorsque requis.

2.2.4 Audits et contrôle interne

- Organiser et coordonner les audits annuels du Projet ;
- Assurer la mise à disposition des pièces et informations nécessaires aux audits ;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations d'audit ;
- Contribuer au renforcement du dispositif de contrôle interne du Projet ;
- Préparer toute mission de contrôle, vérification ou supervision des partenaires techniques et financiers.

2.2.5 Coordination et reporting

- Produire les rapports financiers trimestriels, semestriels et annuels ;
- Participer aux réunions de coordination du Projet ;
- Contribuer aux rapports techniques et narratifs sur les aspects financiers et fiduciaires ;
- Assurer l'interface avec les partenaires techniques et financiers sur les questions administratives et financières ;
- Réaliser toute autre tâche relevant de ses compétences confiées par la hiérarchie.

2.3 Rapports et livrables attendus

Le/La Responsable Administratif (ve), Financier(ère) et Passation de Marchés contribuera à la planification, au suivi financier et fiduciaire ainsi qu'au reporting administratif et contractuel du Projet. À ce titre, il/elle produira notamment les livrables suivants :

2.3.1 Planification et gestion budgétaire

- Les budgets annuels et révisions budgétaires du Projet ;
- Les Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) consolidés ;
- Les plans annuels de passation de marchés et leurs mises à jour ;
- Les plans de décaissement et plans de trésorerie du Projet ;
- Les tableaux de suivi budgétaire et d'exécution financière.

2.3.2 Gestion comptable et financière

- Les états financiers périodiques du Projet ;
- Les rapprochements bancaires mensuels ;
- Les situations mensuelles de trésorerie ;
- Les tableaux de suivi des engagements, contrats et paiements ;
- Les demandes de décaissement et de versement de tranches adressées aux partenaires financiers ;
- Les rapports financiers trimestriels, semestriels et annuels du Projet ;
- Les rapports financiers consolidés intégrant les dépenses des bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre ;
- Les états de suivi des immobilisations et inventaires du Projet.

2.3.3 Suivi fiduciaire des bénéficiaires

- Les outils et tableaux de suivi fiduciaire des bénéficiaires ;
- Les rapports d'analyse et de validation des rapports financiers des bénéficiaires ;
- Les rapports de missions de suivi administratif, financier et comptable auprès des bénéficiaires ;
- Les rapports de contrôle de conformité des dépenses et pièces justificatives ;
- Les plans de renforcement des capacités des bénéficiaires ;
- Les rapports de formation et d'appui technique aux bénéficiaires sur les procédures administratives, financières et de passation de marchés ;
- Les tableaux de suivi des recommandations adressées aux bénéficiaires.

2.3.4 Passation de marchés et gestion contractuelle

- Les dossiers administratifs et financiers de passation de marchés ;
- Les tableaux de suivi de l'exécution des contrats ;
- Les rapports de suivi des marchés et contrats du Projet ;
- Les rapports de conformité des procédures de passation de marchés ;
- Les outils de suivi des délais contractuels et engagements financiers.

2.3.5 Audit, contrôle et conformité

- Les dossiers préparatoires aux audits internes et externes ;
- Les états justificatifs et pièces comptables requis dans le cadre des audits ;
- Les plans de mise en œuvre des recommandations d'audit ;
- Les tableaux de suivi des recommandations des auditeurs et missions de contrôle ;
- Les rapports de suivi des risques fiduciaires et des mesures correctives.

2.3.6 Coordination et reporting institutionnel

- Les contributions financières et administratives aux rapports techniques du Projet ;
- Les notes financières et administratives destinées à l'ARAA, la CEDEAO, l'AFD et l'Union européenne ;
- Les contributions aux réunions du Comité de Pilotage et des missions de supervision ;
- Tout autre rapport ou document administratif, financier ou contractuel requis dans le cadre de la mise en œuvre du Projet.

2.4 Profil souhaité et critères d'évaluation des CV

Le **profil recherché** devra pouvoir répondre aux critères suivants :

2.4.1 Qualification

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Master (BAC+5 minimum) en finance, comptabilité, gestion, audit, contrôle de gestion, ou domaine équivalent ;
- Une certification professionnelle en comptabilité, audit, contrôle interne ou passation de marchés serait un atout ;

- Excellente maîtrise d'une des 3 langues de travail de la CEDEAO (Français, Anglais, Portugais). La connaissance d'une seconde langue constitue un atout ;
- Excellente maîtrise des outils informatiques et des logiciels de gestion financière, notamment Excel et SAP.

2.4.2 Compétences

Gestion administrative et financière :

- Solide maîtrise de la gestion financière et budgétaire de projets financés par des bailleurs internationaux, notamment l'AFD et l'UE ;
- Capacité à produire et analyser des rapports financiers consolidés ;
- Bonne maîtrise des mécanismes de gestion des subventions et du suivi fiduciaire de partenaires ;
- Maîtrise des procédures de contrôle interne et de gestion des risques fiduciaires ;
- Capacité à gérer simultanément plusieurs partenaires et conventions de financement.

Passation de marchés :

- Bonne maîtrise des procédures de passation de marchés des organisations internationales et bailleurs de fonds, notamment l'AFD et l'UE ;
- Expérience dans la préparation, le suivi et l'exécution de contrats ;
- Capacité à accompagner et former des partenaires sur les procédures de passation de marchés.

Audit et conformité :

- Bonne connaissance des procédures d'audit et de contrôle des projets ;
- Capacité à assurer la conformité des dépenses et des procédures ;
- Bonne connaissance des exigences fiduciaires de l'AFD et/ou de l'UE.

Coordination et communication

- Excellentes capacités rédactionnelles et analytiques ;
- Aptitude au travail dans un environnement multiculturel et régional ;
- Capacité à coordonner plusieurs parties prenantes dans différents pays ;
- Excellentes capacités de formation et d'accompagnement des partenaires

2.5 Expériences

- Au moins huit (8) années d'expérience professionnelle pertinente en gestion administrative et financière de projets de développement ;
- Expérience confirmée dans la gestion de projets multi-acteurs et multi-pays ;
- Expérience avérée dans le suivi fiduciaire de subventions ou de bénéficiaires ;
- Expérience significative en passation de marchés financés par des bailleurs internationaux ;
- Expérience dans l'organisation et le suivi d'audits de projets ;
- Expérience pratique de SAP ;
- Expérience dans des projets financés par l'AFD et/ou l'Union européenne ;
- Une expérience au sein de projets régionaux CEDEAO constituerait un atout majeur.

3. Conditions générales pour le poste

3.1 Durée, lieu et début de la mission

La durée initiale de la mission est **de douze (12) mois** à compter de la date de prise de service suite à la signature du contrat, **renouvelables sur toute la durée du projet**, en fonction de la performance du consultant, des besoins de l'ARAA et de la disponibilité des ressources.

Le Consultant sera basé à Lomé (Togo) au sein de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA).

3.2 Heures ouvrables, jours fériés, congés et conflits d'intérêts

Les heures de travail sont celles en vigueur à l'ARAA. Le Consultant ne sera pas payé en heures supplémentaires.

Les jours fériés sont ceux officiellement arrêtés à Lomé (Togo) et les périodes officielles de fermeture de la CEDEAO non déductibles des congés. Le Consultant ne travaillera pas les jours fériés ainsi qu'aux périodes de fermeture officielles de la CEDEAO. Il ne travaillera pas non plus les jours de weekend.

Les jours de congés annuels sont : 2,5 jours ouvrables par mois de travail effectif. Les jours de congés maladie sont non déductibles des congés annuels.

Le/La consultant(e) devra s'abstenir de toute situation qui pourrait le/la mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.

3.3 Services, installations et équipements mis à la disposition du Consultant

Les services, installations et équipements qui seront mis à la disposition du Consultant sont :

- Un bureau meublé ; et
- Des équipements informatiques.

3.4 Déplacements

De nombreux déplacements sont à prévoir dans la sous-région. Les services n'incluront pas de déplacements à réaliser dans des zones à risques sécuritaires classées rouge.

3.5 Dossier de candidatures

Le dossier de candidature est constitué comme suit :

- (1) Une lettre de motivation ;
- (2) Un curriculum vitae détaillé ;
- (3) Une copie des diplômes ;
- (4) Copie des attestations de travail justifiant les expériences ;
- (5) La déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale signée (selon le modèle fourni en Annexe 1) ;
- (6) La lettre d'engagement – Sûreté du Consultant signée (selon le modèle fourni en Annexe 2).

Les candidatures des pays de la CEDEAO sous représentés sont encouragées.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées

3.6 Dépôt des candidatures

Les candidatures sont reçues au plus tard le **21 juillet 2026 à 23 heures 59 GMT**, en déposant le dossier en un fichier PDF unique intitulé « NOM CANDIDAT-RAF-DESIRA-SCI020-2026 » dans le dossier One Drive ci-après : <https://bit.ly/4ejOITN> Pour toute demande d'information sur l'Avis de sélection du Consultant veuillez contacter le service de passation des marchés de l'ARAA à l'adresse ci-après : procurement@araa.org cc Célestin TIENON : ctienon@araa.org ; Arsène ZONOU : azonou@araa.org

3.7 Méthode de sélection

Le consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la qualification en application des Directives pour la passation des marchés de services de consultants financés par la CEDEAO.

Les CV des candidat(e)s seront notés à l'aide des critères d'évaluation et du système de points indiqués dans la grille figurant en section 4. Pour être éligible à la suite du processus de sélection, un(e) candidat(e) devra obtenir une note minimale de soixante-dix (70) points sur cent (100).

Une **liste restreinte d'un maximum six (6) candidat(e)s** ayant obtenu au moins cette note minimale sera établie pour poursuivre le processus de sélection. En cas d'ex aequo, le candidat ayant obtenu la meilleure note en termes de critères d'**expériences** (cf. grille supra) sera retenu.

Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour la suite du processus.

Dans une seconde étape, les six (6) candidats ainsi sélectionnés devront se soumettre à un **entretien** par visioconférence.

L'ARAA procédera à la vérification des références des candidats sur la base des informations incluses dans leurs candidatures : les résultats de ces vérifications seront pris en compte dans la recommandation finale de sélection.

Sera attributaire du contrat le candidat classé premier à l'issue de ce processus.

L'ARAA se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis de sélection.